



UNIL | Université de Lausanne

Commission du Personnel
Bâtiment Amphimax
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance N° 69, Mercredi 30 septembre 2015, 10h00, salle 2207, Géopolis.

Présent(e)s

Mmes Nadine Richon
 Nathalie Chiva
 Nathalie Dongois
 Romaine Morard
 Isabelle Moinet

M. Daniel Oyon

Aitor Gosende (prise du PV)

Excusé(e)s

Mmes Christine Mohr
 Agnieszka Soltysik Monnet
 Gabriela Cordone

M. Antoine Chollet

Ordre du jour

- 1) **PRESENTATION COPERS AUX NOUVEAUX ASSISTANTS2**
- 2) **NOUVELLES ELECTIONS COPERS.....2**
- 3) **PROCHAINE REUNION COPERS-DIRECTION2**

Accueil

1) Présentation CoPers aux nouveaux assistants

La réunion aura lieu le 05 octobre 2015. La présentation se déroulerait de la façon suivante :

1. Qui sommes-nous ?
La CoPers représente l'ensemble des collaborateurs Unil indépendamment de tout statut, service ou faculté. 12 membres élus suivant un quota de corps et de faculté.
2. Indépendance
La CoPers est complètement indépendante. Il s'agit de la première instance à laquelle un collaborateur peut s'adresser afin d'être, par la suite, aiguillonné vers le service adéquat.
3. Confidentialité
La CoPers est complètement confidentielle. Tout collaborateur peut s'y exprimer librement, et ce par les canaux suivants (site web, adresse-mail bureau-copers@unil.ch, boîte à idées). La CoPers reçoit les personnes qui le souhaitent en comité restreint (la présidente et une vice-présidente) afin d'examiner le problème et peut contacter avec leur accord leur supérieur hiérarchique ou leur répondant au service des RH. Ou accompagner les personnes dans ces démarches.
4. Points supplémentaires
Les membres de la CoPers rencontrent deux fois par année la Direction, c'est l'occasion de se tenir informés des directives et autres projets concernant le personnel et de faire part à la Direction des diverses sources de mécontentement/insatisfaction touchant le personnel.
La CoPers vient de mener à bien un questionnaire de satisfaction, dont les résultats communiqués à la direction sont disponibles pour tous. Ce questionnaire a permis d'identifier quelques pistes de discussion avec la Direction.
La CoPers réélira prochainement ses membres (fin de l'année).

2) Nouvelles élections CoPers

Les nouvelles élections auront lieu à la fin de l'année. Le mandat est de 3 ans.

3) Prochaine réunion CoPers-Direction

- La réunion aura lieu le lundi 09 novembre 2015 14h salle Herbette

Point à aborder :

- La Direction communiquera à un journaliste suisse allemand toutes les activités accessoires des professeurs. Les données seront nominatives. La CoPers aimerait attirer l'attention sur l'absence d'information quant à l'usage futur de ces données. Elle s'interroge notamment sur la nécessité d'envoyer des données nominatives et pourquoi à cet interlocuteur en particulier. Enfin, elle estime qu'elle aurait dû être associée à cette action qui débouche sur un problème de confidentialité.
- La CoPers désire que tout membre du personnel puisse accéder à un pupitre permettant de travailler debout. Elle rappelle qu'il est essentiel pour la santé que certains collaborateurs passant 8h par jour assis puissent travailler un moment de la journée debout.
- La Cour des comptes mène une enquête concernant le bien-être dans le bâtiment Géopolis : la ventilation, la luminosité, les fenêtres ou l'efficacité énergétique font notamment partie des points abordés.
- La CoPers désire être dorénavant associée à la commission de nomination du recteur. Elle estime que son ou sa future présidente devrait pouvoir participer à titre consultatif à la sélection, même si ce n'est pas prévu comme tel dans la LUL.
- La CoPers aimerait attirer l'attention sur l'échec de l'actuelle opération de vaccination offerte par l'Université à son personnel. La proposition a été faite par simple Doodle alors que seuls 120 vaccins étaient disponibles. La CoPers s'interroge sur les problèmes logistiques et techniques rencontrés alors que des opérations d'envergure, comme le don du sang, sont régulièrement menées à bien au sein de l'Université. L'Etat de Vaud procède depuis des années à une telle vaccination. L'UNIL en outre de part sa collaboration étroite avec le CHUV devrait pouvoir faire mieux du premier coup. Faut-il laisser le service Unisep gérer l'opération en solitaire ?
- La CoPers aimerait signaler que les accords avec l'EPFL concernant le parking ne sont toujours pas au point. Plusieurs collaborateurs ont été amendés sur les parkings verts de l'EPFL, alors qu'ils disposaient d'un macaron vert. L'inverse s'est aussi produit, des membres de l'EPFL ont été amendés sur les places vertes de l'UNIL alors qu'ils possédaient le macaron vert.
- Dernier point, la CoPers aimerait rappeler la problématique du télétravail et obtenir des informations concernant son évolution et son suivi, tel que discuté suite à son enquête auprès du personnel de l'UNIL. La CoPers souhaiterait être invitée à une discussion avec les RH sur ce thème.

La séance est levée à 11 : 45